

# Compte rendu du conseil municipal du 19 Novembre 2008

Présents 12

Absents excusés : NEGRETTI Josette -BALMON Marc.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 Octobre 2008.

L'ordre du jour présenté est accepté par les membres présents.

Communication du Maire concernant la démission de Mr LHOTTE.

## *Activité communale.*

### Commission des travaux.

Etude de devis : Appartement communal « Le Platane » à voir avec la commission.

Numérisation de l'état-civil: **1.450 € HT** (avis favorable)

Achat panneau de signalisation: 120, 74 € HT (avis favorable)

Route du « Bouchet » enrobés devis SAFEGE: 12.690 € HT ( avis favorable) Pour info : réparation horloge du clocher (prise en charge par l'assurance).

Eau potable: compte rendu de la réunion du 07 Novembre 2008.

Etat sanitaire de la distribution de l'eau potable: décisions immédiates à prendre pour se conformer à la directive européenne en matière de taux d'arsenic: (voir détail du compte rendu de la commission) L'objectif est de se mettre en conformité dans les plus brefs délais.

Des analyses, des simulations sont en cours pour réaliser ces objectifs.

Des contacts sont à prendre avec les communes d'AIGIJBELLE, de BONVILLARET et de MONTSAPEY avec le soutien technique de l'entreprise VIERLIN pour aboutir à des propositions concrètes.

La facturation : Pour pouvoir se mettre en conformité avec la loi et obtenir des subventions pour la mise en place de l'assainissement le conseil municipal accepte à l'unanimité la pose des compteurs.

Un programme prévisionnel de travaux est présenté et accepté.

Une demande de dérogation sera demandée en préfecture pour la facturation intermédiaire.

Forêt : proposition d'une vente amiable de bois de chauffage : la proposition de

Benoît BOUVIER: **3.461 €** est acceptée.

Proposition de distribuer des bois déjà coupés suite à travaux

d'éclaircissement à raison de 5 € la stère : le conseil municipal accepte cette proposition et charge Mi PITTON de contacter le garde ONF pour mise en application.

Demande de rétrocession concernant le lotissement du « Bouchet » : le conseil municipal prend acte et charge le Maire de prendre contact avec le TDL pour plus d'informations sur la procédure à adopter.

Divers : le conseil municipal accepte une proposition d'achat d'une parcelle de terrain au plan de la Marliéry pour un montant de **3.500 €**.

Le conseil municipal charge le Maire de signer un contrat de

maintenance avec la société SIRAP pour les logiciels pour un montant de 316 € 50. Compte rendu de la mission d'archivage : le conseil municipal

donne un avis favorable à la poursuite de cette mission pour l'année 2009 et charge le responsable de la commission d'appliquer les recommandations prescrites dans le rapport.

Le conseil municipal entend le Maire sur les travaux de

réaménagement de la digue de l'arc suite à la crue de Juin 2008 et de travaux supplémentaires demandés . Aucune incidence financière n'est à envisager sur le montant prévu de la dépense.

Un compte rendu des travaux de l'aménagement de «La Vanoise » est fait : Travaux à

envisager pour sécuriser le secteur : La commission est chargée de faire des propositions.

Commission des Finances:

Le conseil municipal accepte la proposition de la répartition des subventions pour l'année 2008.  
Communication de recettes supplémentaires sur la péréquation de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement et sur le FDTP : montant total 50.510 €.

Commission de sécurité:

Pour information rappel convention avec le RTM pour la surveillance des ruisseaux. Projet création de 3 ralentisseurs : coût du projet 17.730 € HT .Le conseil municipal donne son accord pour dossier demande de subvention.  
Prévision de marquage au sol au printemps 2009.  
P.C.S. compte rendu réunion  
Marc BALMON est chargé de faire un bilan du réseau d'incendie.  
Accueil : aménagement paysager « Le Perry» coût = 1.896€ HT.  
Réflexion fleurissement 2009.

Commission sociale:

Compte rendu conseil d'école du 10 Novembre 2008.  
Droit d'accueil à l'école en cas de grève : le conseil municipal décide pour des raisons de sécurité de ne plus assurer ce service. Une information sera envoyée aux parents d'élèves.  
Pour information : visite habitant « Aux Côtes ».  
Cantine : réflexion sur le service (nombre d'enfants).

Commission d'information:

Proposition mise en place informations électroniques : coût prévisionnel = 20.000 € pour 2 panneaux.  
La commission doit contacter d'autres entreprises.  
Rappel réunions publiques organisées par la commission.

*Réunions intercommunales*

Communauté de communes:

Communication commission d'accompagnement et environnement.  
Informations sur travaux écoles de musiques.

SiPM: Communication sur réunion concernant le patrimoine naturel  
Information réunion sur les politiques publiques de l'Etat.

SffITOMJW:

Communication sur réunions plénière + S1VJED  
Information sur avancement du proj et de déchetterie de St.Léger.

*Divers*

Remblais die BONVifILLARET:

Communication d'une délibération de la commune de BONVILLARET concernant les remblais déposés : Le conseil municipal accepte de prendre une délibération pour appuyer celle de la commune voisine.

Divers courriers de particuliers.

Communication sur montant des travaux à effectuer à la caserne des pompiers.

Fin de séance 21 h 05.